

Compte-rendu de l'audience du 30/09/2019

La direction a reçu les organisations syndicales le 30/09/2019 à 16h afin d'évoquer l'actualité de la DNVSF. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- **Départ du directeur**

Le directeur de la DNVSF a quitté ses fonctions au sein de la direction et il ne sera pas remplacé immédiatement.

L'intérim sera assuré par Mme GABSI, qui sera épaulée par M. HIMPENS, pour une durée qui devrait être courte.

La nomination du nouveau directeur devrait être réalisée en octobre, son nom sera ensuite donné aux agentes et aux agents.

- **Immobilier**

Concernant l'immobilier et notamment le bâtiment de la rue de Saussure, la direction a fait un point sur l'avancé des travaux qui ont été préconisés par l'ISST lors de sa visite des locaux. A ce jour, la plupart des modifications ont été réalisées ou sont en cours.

Les nouveaux plans d'évacuations ont été validés.

Les travaux nécessitant l'accord de la copropriété seront évoqués lors de l'AG de la copropriété qui aura lieu en octobre.

La vente des étages 4 à 8 devrait être finalisée avant la fin de l'année, cependant l'investisseur n'est pas opposé à un renouvellement du bail si nécessaire en 2021.

En effet, l'option favorite reste celle de racheter des locaux place de l'Argonne, or si cette dernière est validée il risque d'y avoir une problématique entre la date de départ des occupants actuels et celle d'arrivée de nos services.

La décision n'est pas encore prise car il y a de nombreux facteurs à étudier (prix, modalité de vente, surcoût lié à la propriété d'un immeuble de grande hauteur, travaux...), mais la direction fait son possible auprès des services du DG pour que le dossier soit traité le plus rapidement possible.

- **Télétravail pour les agents B**

L'accord de principe qui avait été donné aux personnels de catégorie B pour le télétravail reste effectif.

Il existe cependant une problématique technique liée à l'achat en deux fois par l'UGAP d'ordinateurs portables et de stations d'accueil qui se sont révélées incompatibles.

La problématique est nationale et aucune solution n'a été trouvée à ce jour, la situation est cependant à l'étude.

Les personnes de catégorie A qui sont en attentes le sont pour la même raison.

La question d'un accès VPN a été posée, la direction a refusé car il y a trop peu de VG pour justifier cet équipement qui grèverait le budget de façon trop importante.

- **Problème sur les serveurs**

Les soucis techniques sont en cours de résolution.

- **GT sur le pôle contrôleurs des brigades financières**

Le bilan de ce GT sera fait en octobre.

- **Recrutement d'agents PACTE**

La direction est invitée à recruter 2 agents PACTE cette année. Des entretiens sont donc programmés cette semaine et les personnes retenues devraient être affectées en logistique.

- **Création d'une formation DMTG**

Pour répondre aux besoins spécifiques de la DNVSF en matière de formation DMTG, un stage est en cours de création. Son objectif principal est de répondre aux questions spécifiques à la direction et de mieux maîtriser les problématiques liées aux procédures.

Un plan détaillé, ainsi que le nombre de modules seront proposés pour la fin de l'année. La rédaction se fera au premier trimestre 2020 et les premiers stages sont envisagés à partir d'avril.

Le contenu sera axé sur le droit, la procédure et les méthodes de recouvrement. De nombreux cas pratiques détaillant les spécificités des dossiers seront également inclus.

La direction souhaite qu'un portefeuille propre à la direction soit défini afin d'éviter les questions relatives à la direction compétente sur un dossier. Cela se ferait sur la même base que pour les DTFE, avec des dérogations possibles.

- **Opération de pilonnage**

Il a été demandé à la direction pour quelles raisons les opérations de pilonnage réalisées en ce moment n'avait pas fait l'objet d'un appel à un prestataire extérieur spécialisé dans les opérations de manutention.

La direction a répondu qu'il y avait deux raisons :

- le prestataire habituel a refusé cette mission car il l'estime trop éloignée de son activité ;
- les dossiers à pilonner ne sont pas facilement identifiables pour les prestataires extérieurs et le risque d'erreur de tri est important.

- **Recrutement d'un IDIV expert**

Un recrutement d'IDIV expert sur fiche de poste est en cours. La personne sera choisie par le jury sans que la direction puisse donner son avis et elle sera affectée à Ampère.

Son champ de compétences portera notamment sur les DMTG.

- **Cantine de l'Argonne**

Une enquête a été réalisée après les signalements relatifs aux personnes qui auraient été malades. A ce jour, aucun éléments concrets ne permet de maintenir de soupçons à l'encontre de la cantine.

Le marché a été attribué au prestataire actuel, le CDAS demandera pourquoi les autres candidats n'ont pas été retenus.